

Communiqué de presse

Études de faisabilité : l'OPI lance son appel à projets 2024 auprès des PME genevoises

Plan-les-Ouates, le 5 mars 2024 – Pour stimuler l'innovation et favoriser les collaborations entre PME du secteur industriel et hautes écoles genevoises (UNIGE, HES-SO Genève), l'OPI lance son appel à projets 2024. Au terme du processus de sélection, chaque dossier retenu bénéficiera d'un subside pouvant atteindre CHF 15 000.- pour financer tout ou partie d'une étude de faisabilité visant à tester un produit ou un service à fort potentiel innovant.

Entreprises, chercheurs et enseignants peuvent soumettre leur dossier d'ici au 16 avril 2024. Un jury constitué de représentants de l'OPI, d'UNIGE et de HES-SO Genève sera chargé de sélectionner les plus prometteurs et le lancement des études pourra être envisagé dès le mois de mai.

Le dossier de soumission est accessible sous www.opi.ch/fr/services/etudes-faisabilite; il peut également être demandé en toute confidentialité à contact@opi.ch.

Depuis bientôt 50 ans, l'Office de Promotion des Industries et des Technologies favorise l'échange d'idées et de bonnes pratiques au service de l'innovation. À ce titre, il établit des ponts entre hautes écoles et acteurs de l'industrie, dans le but d'élaborer des projets inédits profitant à l'ensemble de l'économie locale.

Dans le cadre de cette mission, l'OPI lance chaque année un appel à projets visant à stimuler l'innovation des PME genevoises. Seize études de faisabilité ont ainsi bénéficié d'un subside en 2023, dans des domaines aussi divers que le génie civil, la medtech, l'IT, la chimie ou les matériaux.

A qui s'adresse l'appel à projets ?

Le projet doit s'inscrire dans une démarche d'innovation technologique ou d'usage (produit ou service). De même, le subside doit répondre à une étude de type PoC (Proof of concept) et est uniquement destiné à financer tout ou partie du mandat confié à une haute école. De manière générale, l'étude de faisabilité doit permettre de franchir un cap et d'engendrer un projet de plus grande envergure.

Selon les objectifs visés, les études peuvent être confiées par exemple à des équipes d'UNIGE, de l'HEPIA et de la HEG. Les entreprises de moins de 250 collaborateurs peuvent se porter candidates - à noter qu'une société ne peut obtenir un subside deux années de suite.

Procédure

Passée l'étape du dépôt de dossier (délai au 16 avril), le jury évaluera la dimension innovante des projets (fin avril). Les études des dossiers retenus pourront démarrer dès le mois de mai.

Formulaire et conditions disponibles sous www.opi.ch/fr/services/etudes-faisabilite

Les entreprises et projets sélectionnés en 2023

La volée 2023 a rassemblé aussi bien des sociétés établies que de jeunes PME.

<i>Medtech</i>	MesenFlow Technologies Sàrl Creo Lab SA aeChem Life Technologies Sàrl	Criblage de molécules Orthodontie Diagnostic
<i>Energies renouvelables</i>	Dive Explorer Pro DAES SA	Biomasse Électrolyse
<i>Bâtiment</i>	Sté coop. Chatpin Dovre & Fallinger BAQ (Suisse) Sàrl	Gestion des flux Détection de polluants Détection de polluants
<i>IT</i>	Pascal Lab EasyShippung4U EverdreamSoft EyeCap' Ta-Daaa Studio	Contrôle qualité et IA Machine learning Géolocalisation Capteur Réalité augmentée
<i>Chimie</i>	Idéal Chemic SA	Fluides caloporteurs
<i>Matériaux</i>	Kugler Bimetal SA Surcotec SA	Alliages Automatisation de process

À propos de l'OPI - Depuis 1976, l'Office de Promotion des Industries et des technologies est au service des entreprises du secteur industriel genevois : au cœur de l'écosystème de soutien à l'innovation, il anime une communauté dynamique et collaborative où les synergies et les idées novatrices fusionnent.

Fondation de droit privé au bénéfice d'un contrat de prestations conclu avec l'État de Genève, l'OPI apporte un accompagnement stratégique aux entreprises et participe au développement de leurs projets. À cela s'ajoute une activité intensive de promotion et de mises en relations, facilitant les échanges entre mondes économiques, académiques et institutionnels.

Antenne genevoise du programme de coaching en innovation d'affaires platinn (soutenu par les cantons de Suisse occidentale), l'OPI facilite l'accès à des structures intercantionales (AlpICT, CleantechAlps, Micronarc, BioAlps, Alliance) et renforce l'utilisation des outils de soutien à l'innovation mis en place par la Confédération (Innosuisse).

Contact médias

Sébastien Bourqui, responsable communication
T. 076 380 61 59 – E. sebastien.bourqui@opi.ch

Office de Promotion des Industries et des Technologies
Route de la Galaise 34 – 1228 Plan-les-Ouates
T. +41 22 304 40 40 – www.opi.ch